

## **Avertissement de sécurité de Philips –pour les dispositifs à pression positive dans les voies respiratoires (PPC) utilisés pour le traitement de l’apnée du sommeil et de l’insuffisance respiratoire.**

Remarque : Les renseignements fournis ici peuvent être mis à jour au fur et à mesure.

Le 14 juin 2021, Philips Respironics a publié une notification de sécurité, un avertissement au sujet d’un produit. Les produits touchés comprennent les dispositifs à pression positive (PPC) utilisés pour le traitement de l’apnée du sommeil et de l’insuffisance respiratoire.

Si vous avez un de ces dispositifs, lisez les informations ci-dessous et parler avec votre médecin pour décider sur la meilleure ligne de conduite pour vous. Ne pas arrêter ou modifier votre traitement sans conseil de votre médecin.

De nombreux appareils Philips PPC sont dotés de mousse (polyuréthane à base de polyester) à l’intérieur pour réduire le bruit et les vibrations. Cette mousse peut se décomposer au fil du temps. Lorsque la mousse se brise vers le bas, de petits morceaux peuvent pénétrer dans les voies respiratoires de la personne qui utilise la machine.

Ces petits morceaux de mousse peuvent causer de l’irritation. Certains des produits chimiques de la mousse peuvent apparter le risque de cancer à long terme.

Pour en savoir plus, consultez le site Web de Philips.

Les appareils qui sont touchés, c’est la première génération de dispositifs DreamStation, mais pas les appareils DreamStation 2. Vous pouvez voir la liste complète sur le site Web de Philips.

Philips a créé un processus d’enregistrement qui vous permettra de consulter numéro de série pour voir si votre machine est affectée.

### **Déclaration de la Société Respiratoire Européenne (ERS)**

L’ERS a publié une déclaration à ce sujet qui est résumée ci-dessous :

1. Il est important d’équilibrer des risques pour chaque patient. Cela comprend :
  - Les risques connus et possibles de l’inhalation de la mousse de la machine et du la probabilité que cela se produise;
  - Les risques de ce qui pourrait se produire si vous cessiez soudainement d’utiliser le PPC.
2. La décision d’arrêter ou de continuer d’utiliser votre PPC doit être prise sur un base individuelle.
3. Rien n’indique que des événements soudains mettant la vie en danger se produisent chez des patients qui ont utilisé les machines défectueuses. Il y a un petit nombre de rapports, qui ont décrit une toux, des maux de tête et une infection des sinus chez les utilisateurs.
4. Par conséquent, vous ne devriez pas arrêter ou modifier votre traitement, même si vous recevez la notification du fabricant.
5. Vous devriez communiquer avec votre médecin ou votre équipe du sommeil pour obtenir des conseils et discuter.
6. Leur recommandation médicale devrait tenir compte comment la fin du traitement vous affecterait, par exemple :
  - Votre niveau de somnolence diurne et la façon dont cela vous affecte, les risques d’accidents du travail et de conduite et d’autres risques connexes pour la santé.

- Quelle est la gravité de votre maladie, en fonction de la façon dont vous êtes affecté dans la vie quotidienne, Index de l'apnée – de l'hypopnée, charge hypoxique et hypercapnie (la quantité de dioxyde de carbone dans le sang).

7. Votre médecin vous aidera à décider de la meilleure mesure à prendre pour vous. Voici quelques exemples :

- Continuer d'utiliser le PPC si votre état de santé est grave et ça sera un risque de ne plus l'utiliser.

- Changer de traitement si vos symptômes sont légers ou modérés.

- Envisager de faire une pause de traitement si vos symptômes sont très légers et vous sentez en sécurité

Tous les changements de votre traitement doit être effectués. sous contrôle médical et vous devriez être surveillé régulièrement par votre médecin.

8. Si vous continuez à utiliser votre appareil, on pourrait vous conseiller d'utiliser un filtre bactérien.